

Les déchets bientôt transformés à Plouvara ?

Le combustible solide de récupération (CSR) est présenté comme une alternative à l'enfouissement des déchets et aux énergies fossiles. Kerval ambitionne de créer un site de production à Plouvara.

Pourquoi ? Comment ?

Le CSR, c'est quoi ?

Le combustible solide de récupération est une méthode de transformation des déchets (ménagers, tout-venant, encombrants) à haut pouvoir calorifique, c'est-à-dire non recyclables ou résidus de tri, en énergie (chaleur et électricité).

Cette énergie est ensuite réinjectée dans des chaufferies dédiées, installées, par exemple, au pied de sites industriels énergivores. Elle est présentée comme un moyen de réduire sa consommation en énergies fossiles et en alternative à l'enfouissement des déchets.

Quel est le projet de Kerval ?

Il y a six mois, le syndicat de valorisation de déchets Kerval a répondu à un appel à projet de l'Ademe (agence pour l'environnement) afin de bénéficier d'une aide financière dans la création d'une unité de production de CSR.

En 2017, un tel site a vu le jour avec l'usine de traitement des déchets Ti valo, à Ploufragan. Mais la réglementation française n'autorisant l'utilisation de cette énergie que sur un site se trouvant à proximité de la chaudière, le CSR costarmoricaïn est exporté... à Stockholm.

La nouvelle installation serait, elle, située à Plouvara, sur le site de Secanim, entreprise spécialisée dans la valorisation de matières animales à risques spécifiques, et produira entre 35 000 et 40 000 tonnes de CSR par an. Avec une entreprise qui « fait partie des plus gros émetteurs de CO2 de Bretagne », acheter de la vapeur à Kerval ces vingt prochaines années est un moyen pour son directeur, Florent Mallegol, de répondre « aux enjeux de décarbonation » et « avoir un prix de l'énergie fixe ».

Pourquoi n'a-t-il pas vu le jour



Le CSR se présente sous la forme de particules légères pour faciliter la combustion. Photo d'illustration.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

avant ?

Pour répondre aux critères d'éligibilité de l'Ademe, le rendement du CSR doit être supérieur à 70 % et fonctionner en continu. Or, « nous avons besoin d'un autre partenaire pour absorber la chaleur de récupération », indique Jean-Michel Geoffroy, président de Leff Armor communauté. C'est là qu'Armor semences entre en jeu.

L'exploitation agricole, basée à Pleudaniel, projette de lancer une production de graines de tomates. « Nous cherchions un projet vert pour répondre à nos besoins »,

décrit son directeur, Mehdi Louizy. C'est donc à proximité de Secanim que la future serre sera installée. Pour la dizaine d'hectare dont a besoin l'entreprise, deux zones ont déjà été identifiées.

Le maire de Plouvara, Cyril Nicolas, l'affirme : « Tous les voyants sont au vert localement ». D'autant plus que l'installation de la serre sera génératrice d'emplois : « 150 postes à pourvoir », prévoit Mehdi Louizy. L'édile insiste également sur le fait qu'il s'agit « d'une chaudière et pas d'un incinérateur comme à Planguenoual ».

La dernière pièce manquante du

puzzle, c'est l'Ademe. La construction de la chaudière étant estimée à 60 millions d'euros, « nous espérons obtenir 30 % de subvention sur le montant des investissements », précise Jean-Michel Geoffroy. La réponse attendue à la fin de l'année n'est toujours pas arrivée. « Les turbulences politiques au niveau national ne nous aident pas dans ce cadre. On espère que la dotation de l'État à l'Ademe sera maintenue. » Dans le cas où le projet serait retenu, il pourrait voir le jour d'ici trois ou quatre ans.

Mona ANNE.